

Neuchâtel, le 22 janvier 2020

Une caisse cantonale d'assurance maladie pour un système de santé plus juste

Le Parti socialiste neuchâtelois se réjouit de l'acceptation, par le Grand Conseil, de son initiative demandant à l'Assemblée fédérale la possibilité, pour les cantons, d'instituer une caisse cantonale d'assurance maladie. S'inscrivant dans la perception socialiste du système de santé, cette initiative a convaincu la majorité de l'hémicycle et a pu compter sur un important soutien du Conseil d'État.

Ce n'est pas nouveau : le système actuel des caisses privées d'assurance maladie est injuste et opaque et menace les mécanismes de solidarité voulus à l'origine de la LAMal. Mais s'il est parfois bon de se plaindre, il est encore plus judicieux de se donner les moyens de changer le système. C'est ce qu'a fait le PSN en déposant, en juin 2019, un projet de décret promouvant la possibilité, pour les cantons, d'instituer une caisse cantonale d'assurance maladie. Une initiative qui par la mutualisation des flux financiers favoriserait, entre autres, la transparence, indispensable pour une amélioration du système de santé

Défendu en commission, ce projet avait déjà su recueillir le soutien de députés non socialistes. Aujourd'hui, le Grand Conseil de Neuchâtel a montré son approbation à cette proposition. Par 63 voix, il a reconnu la pertinence de soutenir la création d'institutions cantonales, régionales ou intercantionales, ne participant pas au jeu commercial des caisses privées.

Le groupe socialiste se réjouit que le conséquent travail pour ce projet qui s'inscrit dans notre perception d'un système de santé solidaire, se soit fait avec le soutien sans faille du Conseil d'État. Il se montre plus généralement satisfait de l'attention accordée par le pouvoir exécutif aux effets délétères du système actuel d'assurance maladie.